



1°) Présentation du groupe ALLIADE et des produits et services proposés aux salariés de Carrefour SDNH. Les produits sont disponibles également chez les autres organismes collecteurs du type COCIL, PROCILIA, CIL35...

Les produits et services du Groupe ALLIADE.

Le prêt accession :

Acquisition de la résidence principale (primo-accédant ou mobilité professionnelle)

**Cumul possible
avec un prêt
PASS-TRAVAUX**

9 600 € zone 1
8 000 € zone 2
6 400 € zone 3

**Cumul possible
avec un prêt
« Prêt à Taux ZERO »**

Taux 1.5% l'an hors assurance
Pas de frais de dossier ni de garantie
Durée entre 2 et 15 ans

Le PASS-FONCIER :

L'objectif : Aider les ménages à réaliser leur projet de 1^{ère} accession d'un logement neuf pour leur résidence principale.

Le PASS-FONCIER® permet d'acheter en 2 temps : le logement d'abord et le terrain ensuite.

Les conditions :

- être primo-accédant de sa résidence principale
- respecter les plafonds PSLA (Prêt Social Location Accession)
- bénéficier d'une aide minimale à l'accession sociale attribuée par la collectivité territoriale (subvention ou bonification de prêt)

ALLIADE Services, Conseil en financement :

ALLIADE propose de vous aider dans vos démarches GRATUITEMENT.

Il faut que le salarié vienne en priorité avant de faire des démarches en banque.

- analyse objective de votre capacité d'emprunt,
- proposition de plans de financement et d'assurance optimisés et personnalisés,
- proposition de financements bancaires et montage de dossiers de prêts, aux conditions préférentielles (absence de frais de dossier et de pénalité de remboursement anticipé),
- assistance administrative,
- rendez vous téléphonique ou dans nos locaux, permanences sur site,
- sans engagement et sans frais.



Les Réservations Locatives :

Le mouvement 1% logement dispose d'un stock de 830.000

Un demandeur de logement doit impérativement enregistrer sa demande auprès des autres intervenants :

- Une commune
- Un organisme HLM
- Un service de l'état (minimum, un par département)
- Et Alliadé



Foncière Logement :

Attribution des logements réalisés en toute équité et transparence via un processus informatique novateur unique (APALOF*)

Avantage : des montants de loyers inférieurs au marché de l'immobilier privé

L'avance LOCA-PASS :

Les demandeurs bénéficient d'une avance remboursable sous forme de prêt sans intérêt pour financer le dépôt de garantie

- ➔ montant : 1 MOIS DE LOYER de base ou 1 MOIS de redevance pour les Foyers ou 2 MOIS DE LOYER de base pour les meublés* (maxi : 2 300 €)
- ➔ durée maximale 36 mois avec un différé de paiement de 3 mois
- ➔ pas de frais de dossier ni de garantie
- ➔ mensualité minimale de 15 €
- ➔ obligation de remboursement anticipé en cas de départ du logement



La garantie LOCA-PASS :

ALLIADÉ se porte caution pour faciliter l'accès des salariés à une location

- ➔ engagement pris par l'association pour une durée de 3 ans
- ➔ garantie maximum : 18 mois loyers + charges

Le PASS-GRL :

Contrat d'assurance souscrit volontairement par les bailleurs pour garantir les risques d'impayés de loyer

Les risques couverts :

Les impayés de loyer et charges au bailleur pendant toute la durée d'occupation du logement

En cas d'expulsion :

- le coût de remise en état du logement avec une franchise de 2 mois de loyer et charges, dans la limite de 7 700 € par sinistre et par logement
- les frais de justice et les indemnités d'occupation dans la limite de 2 300 € par mois

Pour le locataire ou le propriétaire www.grlgestion.fr ou Tél. : 05.56.42.19.10

Le prêt PASS-TRAVAUX :



Suite à la ponction engendrée par le gouvernement, le PASS travaux ne sera plus finançable. Vous pouvez toutefois déposer vos demandes jusqu'au **5 décembre 2008** sur le site www.monlogementonline

L'aide MOBILI-PASS :

Aide aux salariés en mobilité professionnelle.

Prise en charge :

- double charge de logement
- 6 mois maximum, du loyer et des charges locatives les plus élevées (départ ou arrivée*)

Les autres aides à la mobilité :

PRÊT RELAIS pour financer une nouvelle résidence principale.

COFAME pour revendre sa résidence principale.

ALLIADE services - mobilité relocation Une assistance et un accompagnement en cas de mobilité.

CIL-PASS mobilité Accompagnement de A à Z sur sa mobilité.

CIL-PASS assistance :

écoute
diagnostic
mise en œuvre
orientation

compréhension et évaluation de votre situation
examen préalable des causes et conséquences de vos difficultés
de solutions adaptées dans le cadre du 1%
vers des partenaires spécialisés

Nos interlocuteurs:

Samia Chaouadi – 01.40.04.66.49 – Paris

Catherine Aublanc – 04.72.13.27.32 – Lyon

Astrid Boute – 04.72.13.27.36 - Lyon

II°) Récapitulatif collecteurs 1% logement :

Il apparaît clairement que Carrefour SDNH cotise à 5 organismes collecteurs.

Afin de gagner en clarté, en efficacité et pour un meilleur suivi des dossiers, la commission demande à la direction de réduire le nombre d'organismes collecteurs à 2.

Au vu des éléments et du fonctionnement du groupe ALLIADE, il semble pertinent de poursuivre avec cet organisme.

Afin de choisir le second organisme, la commission demande à ce que le COCIL intervienne lors de la prochaine réunion de la commission logement afin de présenter son fonctionnement et les services proposés.

MAGASINS	COLLECTEUR DU 0,35	COLLECTEUR DU 0,10
BAYEUX	COCIL	COCIL
BEAUNE	ALLIADE	COCIL
FLERS	CIL 35	COCIL
GOUSSAINVILLE	PROCILIA	COCIL
LESPARRE	COCIL	COCIL
MONTELMAR	ALLIADE	ALLIADE
RETHEL	ALLIADE	COCIL
ROMORANTIN	CCI DU CHER	COCIL
SAINT-LÔ	CIL 35	COCIL
VERNON	COCIL	COCIL

Les membres FO de la commission demandent également que les élus CE soient formés aux produits et services des organismes collecteurs afin que les salariés puissent avoir un représentant dans le magasin qui puisse les aider et les renseigner.

Les Elus FO de la commission Logement :

Mme Rémée Adam
Carrefour Rethel

Mr Jean-Yves Chaussin
Délégué Syndical Central FO

Mme Elodie Favier
Carrefour Beaune